

Lettre aux adhérents : avril 2021

Chers adhérents, chers amis,

Merci tout d'abord à ceux qui ont adhéré ou renouvelé leur adhésion à notre association.

Nous avons besoin de l'engagement de tous pour poursuivre et intensifier notre combat.

Nous venons de mettre en ligne sur notre site Internet et notre page Facebook la nouvelle carte des implantations des éoliennes dans le sud de l'Yonne.

C'est malheureusement un bon support de communication. N'hésitez pas à la diffuser autour de vous.

Nous l'actualiserons régulièrement avec l'aide des associations amies avec lesquelles nous travaillons.

Par ailleurs nous n'avons pas de nouvelles des audiences devant la Cour administrative d'appel de Lyon sur les recours des opérateurs de Villiers les Hauts et d'Argenteuil.

Pour ce qui concerne le projet démentiel des Hauts de l'Armançon, nous prenons rendez-vous avec tous les élus de l'Yonne afin de les sensibiliser à la folie de ce projet qui se situerait pour l'essentiel en forêt avec 18 éoliennes de 241 mètres de haut.

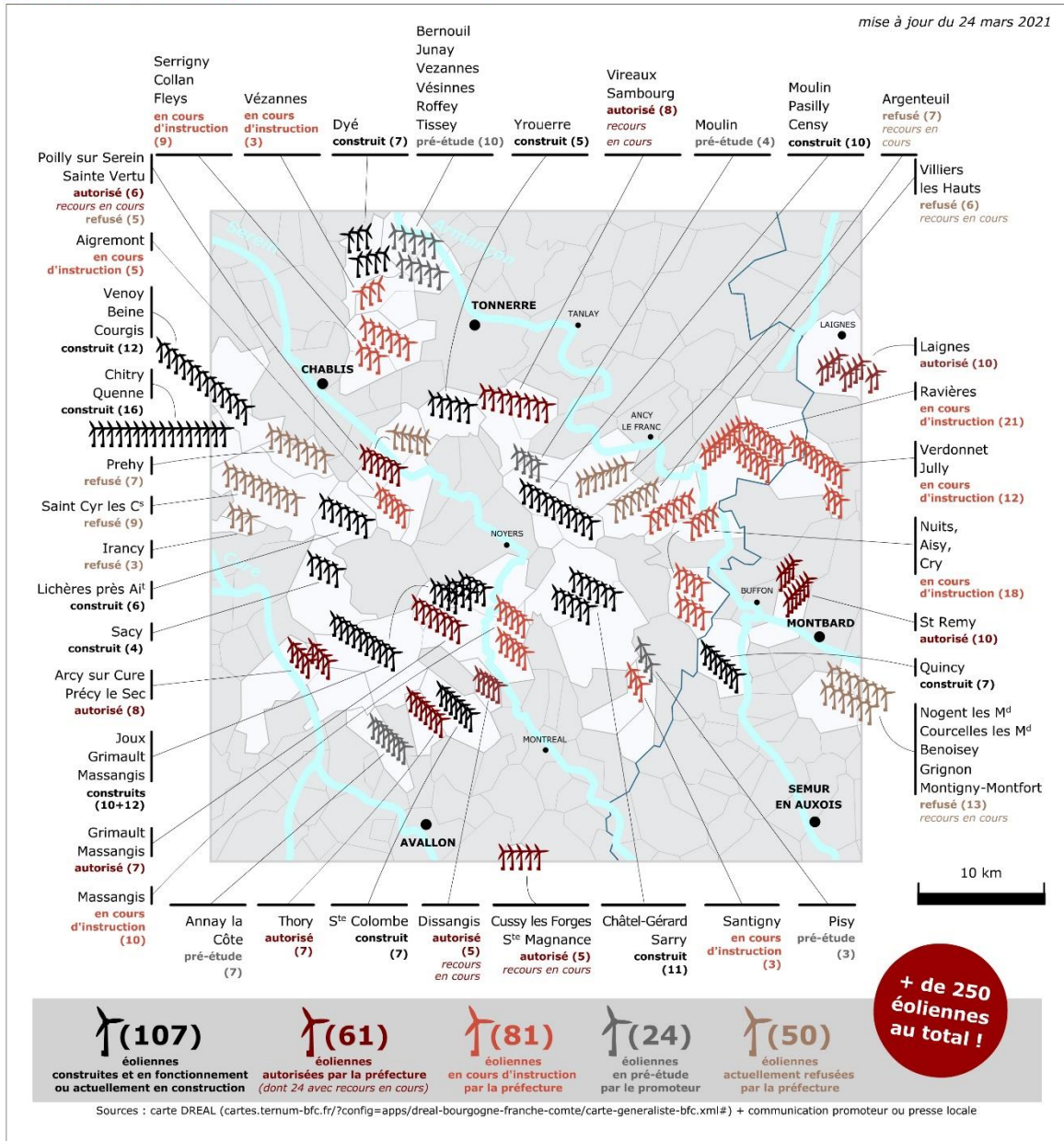
Le porteur de ce projet, WPD, a obtenu des Services de la Préfecture un délai supplémentaire qui expire à la fin du mois de décembre pour répondre aux nombreuses remarques et observations de l'Etat.

Je rappelle que les remarques essentielles portent :

- Sur la protection des eaux souterraines et les importants risques de pollution de ces eaux par des fuites du béton des fondations.
- Sur l'impact non négligeable de ce parc sur les richesses architecturales et paysagères de cette belle vallée de l'Armançon.
- Sur l'impact sur la biodiversité, qu'il s'agisse des chauves-souris (20 espèces de chauve-souris ont été recensées sur le massif concerné), de la cigogne noire qui depuis deux ans niche à moins de 5 kilomètres

de l'implantation prévue, des 62 espèces de papillons, des 72 espèces rares de la flore dont 10 espèces menacées ; par ailleurs, les éoliennes se situeraient sur un axe de migration de nombreux oiseaux : grues cendrées, grands cormorans, milan royal et faucons pèlerins.

SATURATION éoliennes !



www.apfa89.org

N'oubliez pas de vérifier votre bonne adhésion à l'APFA ! (formulaire sur le site.)

Cordialement.

Jean-Yves NICOLAS